

# En vingt ans, la descente aux enfers de Saint-Martin



1998 a été une année particulière pour Saint-Martin. D'abord c'est l'année où je m'y suis installé, oui je sais j'écris ça pour me donner de l'importance, mais accessoirement (j'insiste !) on y a célébré les 350 ans du traité de Concordia, lequel prévoyait la libre circulation entre les parties française et hollandaise de l'île.

Mais en cette fin de vingtième siècle, Saint-Martin n'a jamais autant mérité son surnom « l'île des amis ». On y menait une

vie à 200 à l'heure et la partie française était à la pointe sur ce sujet. Les trois lieux les plus fréquentés étant la Marina Royale à Marigot, Grand-Case et le Club Orient.

Une myriade de restaurants sur cette Marina Royale où s'amarrèrent des monocoques et des catamarans. De mémoire, je citerai le Café de Paris, Les Foufounes, le Point G (si je vous le dis), le Chanteclair, la Belle époque, le Spinnaker, La Main à la Pâte, le Galion, la Brasserie de la Gare, le France, le Tropicana, la Petite Auberge des Îles, etc... et tous ceux-là fonctionnaient du feu de Dieu.

Sans compter les boîtes, le Havana too, le Club One, la Bodeguita del Medio et sa célèbre citation écrite sur l'un de ses murs : « à Cuba, on a dû fermer les églises car les fidèles cassent trop ! »

Grand-Case était recherché pour ses restaurants gastronomiques et sa « French Touch » tellement chère aux Américains.

Enfin il y avait le Club Orient, complexe créé dans les années 80, avec sa trentaine de bungalows, sa supérette, ses courts de tennis, son snack de plage, son restaurant gastronomique « le Papagayo » sa boutique Water sports et catamaran, le Tiko-Tiko qui vous emmenait passer une journée sur l'île Tintamarre toute proche. Ah oui j'ai juste oublié de préciser que Club Orient était un club naturiste et même pour les animations au Papagayo le soir, vêtements en option !

Epoque bénie où personne ne bouclait sa ceinture, où vous pouviez conduire bourré sans risque de perdre votre permis...

Mais en 2002, fini de rigoler ! Saint-Martin doit se plier aux lois françaises, ceinture obligatoire, dépistage d'alcoolémie, il n'y a que les radars fixes qui n'ont pas été installés, mais ils ont dû y penser...la descente aux enfers s'amorçait pour la partie française au profit de l'autre côté, les unes après les autres les boîtes de Marigot ont fermé.

Puis arriva ce jour de 2007 où Saint-Martin n'est plus une dépendance de la Guadeloupe, ça devient une Collectivité territoriale d'Outre-Mer. La mairie de Marigot est rebaptisée

en « hôtel de la Collectivité », exit aussi son statut de sous-préfecture de la Guadeloupe. Le sous-préfet est remplacé par un préfet délégué.

L'inéluctable déclin continue, de 2007 à 2013, pas moins de sept présidents de collectivité se succèdent, tous déclarés inéligibles à un moment ou un autre ! Comment avoir des projets viables pour la partie française dans ces conditions ? Il est question à un moment de grands travaux sur la Marina Fort-Louis, afin d'accueillir des yachts plus gros, mais la réponse est « que Saint-Martin ne deviendra pas Saint-Tropez », alors évidemment les voisins se frottent les mains ! C'est évidemment plus facile de faire la chasse aux naturistes de la Baie Orientale, qui était pourtant « libre » au moment de la création du Club Orient. à présent, ce sont les boutiques de luxe qui délocalisent à Phillipsburg, la Marina Royale devient un cloaque, l'euro est à son maximum face au dollar, on s'amuse vraiment mieux de l'autre côté et on dépense moins !

Même si la Collectivité retrouve un peu de dignité avec la nomination à sa tête, en 2013, d'Aline HANSON, directrice d'école, collègue et amie (elle disparaît en 2017), puis en 2017 de Daniel GIBBS, le mal est fait et le pire reste à venir...

6 septembre 2017 : l'ouragan Irma frappe Saint-Martin, rafales à plus de 300 km/h, tornades à l'intérieur pouvant atteindre les 400, 95% des bâtiments de l'île détruits ou endommagés, (je vais être rassurant, je fais partie des 5% restants !) Le célèbre aéroport Princess Juliana, connu pour les avions passant à quelques mètres des baigneurs, est inutilisable pendant des semaines, l'autre plus petit, à Grand-Case (juste à 2km de chez moi) a résisté au monstre Irma.

Comme si la colère de la nature ne suffisait pas. Des pillards dévalisent tout, y compris les pharmacies. D'où viennent-ils ? Principalement de ces zones de non droit que sont le quartier de la Marina Royale ou de Quartier d'Orléans. Ne me dites pas

que vous n'avez jamais entendu parler de cet endroit ! Mais si voyons ! C'est le coin préféré de Choupinet, qui profite de son passage sur l'île pour échanger des regards énamourés avec des Noirs, oh pardon ! Des-individus-à-la-peau-sombre qui en remerciement lui font un doigt d'honneur.

Mais il doit être écrit quelque part que Saint-Martin doit boire le calice jusqu'à la lie. Trois mois avant les expériences exotiques du petit Micron, la préfète déléguée Anne LAUBIES faisait ses adieux à l'île. Elle fut regrettée par tous, ayant géré la catastrophe Irma avec brio. Dans le cadre de mon travail, j'ai eu plusieurs contacts avec elle et c'était vraiment une bonne personne.

Pour la petite histoire et alors que j'étais déjà à la retraite, j'ai eu l'occasion de la revoir une dernière fois devant une école très dégradée en mars 2018. Madame LAUBIES était accompagnée d'une certaine Annick GIRARDIN, elle-même flanquée d'un nabot (allez, je me lance, « un nabot minable ») nommé Gérard Moussa DARMANIN...

Bref, le 18 juin 2018 nous voyons débarquer une Sylvie FEUCHER, originaire de Brest avec un esprit très Louis XIV « L'état c'est moi », parce que c'est notre projet !

Très rapidement, elle a pris des décisions sans s'occuper de celles prises par la Collectivité. Franchement, je ne sais sur quels critères on se base pour envoyer quelqu'un en Outre-Mer mais c'est à se demander si Madame Feucher a pris le temps de se renseigner sur Saint-Martin avant de venir.

En effet, à la suite d'Irma, il fallait revoir le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) afin d'éviter que de tels drames se reproduisent (officiellement 11 morts, officieusement 10 fois plus). La Collectivité, comme c'est son rôle, sort une première mouture.

La préfète passe outre et place tout le littoral de l'île en zone rouge. Cela revient à dire que les habitants du quartier de Sandy-Ground doivent quitter leurs maisons et s'installer ailleurs, mais où, sur un territoire qui fait 40 km<sup>2</sup> ?

La réaction ne s'est pas fait attendre, en décembre 2019, les Saint-Martinois ont bloqué deux points de passage essentiels, brûlé des voitures, etc...Ces manifestations ont quand même duré un mois, juste avant les fêtes, les restaurateurs qui commençaient tout juste à relever la tête ont été plombés, quant aux touristes qui arrivaient par Juliana, on leur déconseillait formellement de se rendre en partie française, bonjour la solidarité dans « l'île des amis » !

La préfète a dû faire machine arrière. Le problème c'est que c'est une très mauvaise perdante.

Elle se rattrape après le confinement, en bloquant la frontière une première fois en mai, une seconde fois le premier par périodes de 15 jours renouvelables sans concertation avec ses homologues Hollandais.

Il y a quatre points de passage possibles entre les deux parties de l'île. Deux sont barrés par des conteneurs (situés du côté français, évidemment), les autres par des gendarmes. En général quand il existe une frontière physique entre deux pays, vous passez par un poste de douane à la limite des deux états. Ici non, les contrôles se font à l'intérieur du côté français ! En clair, si vous êtes résident dans la partie française mais que vous n'avez pas l'attestation Théodule délivrée par la préfecture, on vous laisse aller chez les voisins, mais au retour on peut vous interdire le passage alors que vous êtes déjà dans votre propre pays !

Une cacophonie inouïe s'est donc installée, à la rentrée scolaire des enfants domiciliés du côté hollandais mais scolarisés en partie française n'ont pas pu faire leur rentrée (d'un autre côté, cette pratique n'est pas très légale, vos enfants sont inscrits dans une école française, vous devez résider en France).

Bref le 14 septembre il est annoncé que la fermeture des frontières est repoussée jusqu'au premier octobre. C'en est trop pour la population qui annonce des manifestations musclées.

« Pour éviter tout risque de trouble à l'ordre public », notre incompétente préfète impose le masque à l'extérieur dans « toutes les rues où il peut y avoir du monde », bref en ville ça revient à obliger le port de la muselière un peu partout, avec 34° à l'ombre. Et naturellement la population se met à bêler, comme les petits moutons qu'ils sont, on porte son masque seul en voiture, en pilotant sa moto ou son scooter, je vous l'avais dit Madame Feucher est une mauvaise perdante ! On lui a cassé son jouet, à savoir la fermeture des frontières, elle se venge de la plus mesquine des façons !

En principe, cet arrêté ne frappe pas les plages, donc ce dimanche 20, transat, apéros et resto sur un petit établissement qui s'est reconstruit après Irma, le String Beach... AUCUN MASQUE ! Enfin libres, mais cela n'a pas empêché les pandores de passer dans l'après-midi pour rappeler les règles de sécurité. Les voyant arriver, le personnel de l'établissement a vite passé la muselière avant de la retirer une fois nos amis partis, quant aux clients, ils n'ont rien changé à leurs habitudes, comme ma femme et moi d'ailleurs.

Le plus cocasse c'est que le String Beach est le lieu privilégié où se rendent les gendarmes pour profiter des transats, de la plage et... des apéros !

L'arrêté de Madame Feucher a été pris pour un mois, mais je suis à peu près certain qu'elle va le reconduire en espérant qu'elle ne l'étendra pas à d'autres zones de l'île.

Déjà, depuis ce lundi 21 septembre, des restrictions très sévères ont été appliquées sur les dessertes Saint-Martin/Guadeloupe/Martinique, pas plus de 200 voyageurs par jour !

Les compagnies aériennes n'ont pas vraiment apprécié. Saint-Martin poursuit son agonie pendant que la dengue continue de sévir sur l'île... trois lignes dans une feuille de chou !

Au fait, que sont devenus les restaurants de la Marina Royale ? Il ne reste plus que la Main à la Pâte, le Tropicana, la Petite Auberge des Îles. Le France est là aussi mais a changé

de nom. Les bateaux ne sont jamais revenus.

Le Club Orient est resté dans le même état qu'après Irma. Certains bungalows ont totalement disparu, il ne reste plus que quelques carreaux au sol. Quand on pense à tout le personnel qui y était employé, à l'argent que tous les Américains y laissaient, voir ce lieu emblématique dans un tel état est un véritable déchirement.

Et si Saint-Martin n'était qu'une France en miniature ?

**Philippe Dru**

LE COIN CULTURE

Masques et Bergamasques, de Fauré, musique de circonstance !

<https://www.youtube.com/watch?v=T5T0jHB5FDY>